



# Master Droit et administration

Diplôme **Master**

Domaine d'étude **Droit, Economie, Gestion**

Mention **Droit public**

Parcours **Droit et administration**

Après un master 1 de droit public destiné à approfondir les connaissances acquises en licence et à découvrir le monde professionnel du droit public, le Master 2, droit et administration constitue un **parcours professionnalisant de choix pour les étudiants désireux de s'orienter vers les métiers du secteur public.**

Aujourd'hui, le secteur public signifie non seulement la **fonction publique** (nationale, territoriale et hospitalière) mais aussi des **métiers en contractuels dans des domaines variés** comme les ressources humaines, le culturel, la communication mais aussi les entreprises publiques ou privées.

## Objectifs

- > **Préparer les concours A et B de la fonction publique** avec la perspective d'un emploi avec un taux d'employabilité fort dans le secteur public.
- > **S'insérer professionnellement dans le secteur privé** qui recrute des juristes de droit public.
- > **Acquérir des compétences pratiques** : rédaction de dossiers contentieux, présentation de rapports en power point, techniques utiles à l'élaboration d'une politique publique.
- > **Professionaliser un anglais juridique** de manière à ouvrir sur une plus large palette de compétences et de débouchés.
- > **Permettre une initiation à la recherche** notamment grâce à la rédaction d'un mémoire.

## Pour qui ?

### Conditions d'admission

- > Préparer sa candidature en Master
- > Modalités de candidature

## Et après ?

### Débouchés

Les étudiants peuvent accéder à des postes de responsables administratifs financiers (gestionnaire administratif, gestionnaire marchés publics), à l'administration hospitalière et universitaire.

Ils se présentent également à des concours administratifs plus particulièrement IRA, police, gendarmerie, fonction publique hospitalière comme le montrent les enquêtes de suivi des diplômés.

**Taux d'employabilité dans le secteur public : environ 95%.**

# Programme

## Informations données à titre indicatif et sous réserve de modification

Chaque cours est accompagné d'un séminaire destiné à approfondir un thème, à permettre la préprofessionnalisation, à travailler sur dossier.

SEMESTRE 1	Volume horaire	Crédits ECTS
<b>PÔLE GESTION PUBLIQUE</b>		<b>10</b>
Gestion locale - CM collectivités territoriales - Préprofessionnalisation, dossier	18h 8h	
Ressources humaines - Cours - Préprofessionnalisation, dossier - Préprofessionnalisation intervenants extérieurs	10h 8h 8h	
Services publics - Cours sur les grands principes - Préprofessionnalisation : dossier neutralité, égalité, laïcité	10h 8h	
Décision administrative - CM élaboration de la décision administrative - Préprofessionnalisation, dossier	10h 8h	
<b>PÔLE JUSTICE</b>		<b>10</b>
Justice administrative - Droit du contentieux administratif - Dossier préprofessionnalisation - Juge administratif et Europe	20h + 12h TD 8h 10h 10h 8h	

- CM règlement alternatif des conflits (arbitrage, conciliation, négociation, transaction)		
- Préprofessionnalisation, dossier		
Justice constitutionnelle		
- Contentieux constitutionnel général et comparé	20h	
	8h	
- Préprofessionnalisation, dossier	15h	
- QPC	8h	
- Préprofessionnalisation, dossier QPC	10h	
- Juge constitutionnel et Europe		
<b>PÔLE OUVERTURE ET RECHERCHE</b>		<b>7</b>
Histoire des idées politiques	20h	
Initiation à la recherche	15h	
Anglais	12h	
<b>PRÉPARATION INSERTION PROFESSIONNELLE</b>		<b>3</b>

<b>SEMESTRE 2</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>Crédits ECTS</b>
<b>PÔLE AFFAIRES</b>		<b>4</b>
Droit public des affaires		
- CM	20h	
- Préprofessionnalisation, dossier	8h	
Droit des contrats public		
- CM	10h + 12h TD	
- Préprofessionnalisation, dossier DSP	8h	
	8h	
- Préprofessionnalisation, Marchés		
Droit matériel de l'Union Européenne	18h	

<b>PÔLE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT</b>		<b>4</b>
Urbanisme et aménagement - CM - Préprofessionnalisation, dossier	20h + 12h TD 8h	
Environnement - CM - Préprofessionnalisation, dossier	15h 8h	
<b>PÔLE OUVERTURE ET RECHERCHE</b>		<b>2</b>
Philosophie du droit	20h	
Grands systèmes de droit contemporain	15h	
Anglais	6h	
<b>PÔLE STAGE</b>		<b>20</b>

<b>SEMESTRE 3</b>	<b>Volume horaire</b>
<b>UNITÉ 1 : Cadre juridique des administrations publiques</b>	
Questions de droit constitutionnel	20h CM
Questions de droit administratif	24h CM
Questions de droit de l'Union Européenne	24h CM
<b>UNITÉ 2 : Cadre juridique de l'administration territoriale</b>	
Décentralisation et relations États - Collectivités territoriales	18h CM
Problématiques de l'action locale 1 : territoire, ressources humaines	22h CM
Problématiques de l'action locale 2 : services publics, contrats des collectivités territoriales	18h CM
Problématiques de l'action locale 3 : finances locales	18h CM
<b>UNITÉ 3 : Administrations publiques et processus décisionnel</b>	

Circuits, acteurs et modalités de la décision	20h CM
Gestion des ressources humaines et management public	15h CM
Histoire politique de la Ve République	15h CM
<b>UNITÉ 4 : Compétences professionnelles approfondies</b>	
Anglais (+ labo)	24h TD
Cours en Anglais (droit comparé des collectivités territoriales ou intégration européenne comparée)	8h CM
Note de synthèse	10h CM
Initiation à la recherche	8h CM
Séminaire de culture générale	10h CM
Mise en situation professionnelle, coaching comportemental	8h CM
C2i niveau 2	17h CM + 5h TD
<b>UNITÉ 5 : Module accompagnement recherche premier emploi</b>	
<b>UNITÉ 6 : Pratique de dossier contentieux avec mémoire et plaidoirie face aux étudiants du parcours droit et justice</b>	10h CM

<b>SEMESTRE 4</b>
<b>UNITÉ 7 : Stage de 3 mois minimum + rapport de stage</b>

## Calendrier

**MASTER 1, SEMESTRE 1** : Les enseignements ont lieu sur 10 semaines à partir de la 2ème semaine de septembre. Ils sont suivis d'une semaine de révision et d'une semaine d'examen (session 1).

**MASTER 1, SEMESTRE 2** : Les enseignements ont lieu sur 7 semaines à compter de début janvier. Ils sont suivis d'une semaine de révision et d'une semaine d'examen (session 1). Le stage a lieu du 15 mars au 15 juin. Les sessions de rattrapage des semestres 1 et 2 ont lieu la 2ème quinzaine de juin.